



Demande d'ordre de mission

Ce formulaire est à remplir **par le missionnaire** et à transmettre au gestionnaire de l'unité/service pour établissement de l'ordre de mission.

Pour les déplacements professionnels des agents CNRS et non CNRS initiés par les structures du CNRS, des informations à caractère personnel sont collectées et traitées conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles.
[En savoir plus](#)

Unité/service en charge de la mission ▶

Si l'unité qui prend en charge la mission est différente de l'unité d'affectation, cette demande devra être visée au préalable par le directeur de l'unité d'affectation, avant transmission au gestionnaire de l'unité en charge de la mission.

L'AGENT EN MISSION

Civilité ▶

Nom d'usage ▶

Prénom ▶

A compléter en cas de 1^{ère} demande ou changement de situation :

Date de naissance ▶

Nationalité ▶

(Si double nationalité, préciser)

Lieu de naissance ▶

Adresse domicile ▶

Portable personnel ▶

Portable professionnel ▶

Mel personnel ▶

Mel professionnel ▶

Organisme d'appartenance ▶

Grade CNRS ▶

N° d'agent CNRS ▶

Autre *(préciser la qualité. Ex : maître de conf., doctorant, post-doc...)* ▶

Unité/service d'affectation *(préciser le code Labintel/Reseda)* ▶

Directeur de l'unité ▶

Institut d'appartenance ▶

Délégation de rattachement ▶

RIB / IBAN SWIFT code

à fournir en cas de 1^{ère} demande ou de changement de coordonnées bancaires

LA MISSION

Destination ▶

Si à l'étranger (préciser tous les pays/sites/zones/villes exacts y compris les escales) ▶

Lieu de départ ▶

Lieu de retour ▶

Date de départ ▶

Date de retour ▶

Heure de départ ▶

Heure de retour ▶

Objet détaillé du déplacement *Ex : participation à un colloque, conférencier invité, formation,...* ►

Si coopération internationale, préciser le type : LIA, GDR, workshop,... ►

Rappel

La mission débute à l'heure de départ de la résidence familiale ou administrative et se termine à l'heure de retour à l'une de ces résidences.

Points de vigilance

- pour toute mission prévue à l'**étranger** (pays à risque ou non), chaque agent doit obligatoirement compléter, avant son départ, la déclaration de sa mission faite par le CNRS dans l'application **SAME** (Suivi des Agents en Mission à l'Étranger).
- pour toute **mission prévue dans un pays à risques**, adresser la [demande d'autorisation de mission](#), accompagnée d'une copie de l'ordre de mission avec ou sans frais non signé, à l'adresse suivante : FSD.missions@cns.fr.
- en cas de **séjour privé** (en France ou à l'étranger), indiquez les dates de début et de fin. Ces congés doivent être déclarés dans Agate.

LA PRISE EN CHARGE

Prise en charge en totalité par le CNRS

Si prise en charge par une autre unité, préciser ►

Sans frais pour le CNRS ►

Préciser l'organisme prenant en charge la totalité des frais

Prise en charge partielle par le CNRS ►

Préciser la nature des frais pris en charge par le CNRS et l'organisme prenant en charge les autres frais

Droits d'inscription : montant ►

Joindre une copie du programme/colloque ou congrès

Financement par un projet ou un contrat ►

Préciser l'acronyme et/ou Work Package (WP)

MOYENS DE TRANSPORT

Rappel

- Le choix d'utilisation du moyen de transport appartient au directeur de l'unité qui autorise la mission
- Recours obligatoire au marché national de transport conclu par le CNRS (sauf pour les TER)

Transport en commun ►

Bus, métro, tram, RER

Train

Carte abonnement ► oui non

Nature de la carte et date de validité ►

Avion - *Si payé par un tiers, préciser la compagnie + n° vol + horaires*



Autres ►

taxi/navette

Point de vigilance

L'autorisation d'utiliser le taxi, **lorsque l'intérêt du service le justifie**, est appréciée et accordée par la seule personne habilitée à délivrer l'ordre de mission, dans la mesure où elle estime que ce mode de transport apparaît le mieux adapté au déplacement et est compatible avec le budget dont elle dispose.

véhicule de location

parking péage carburant

Rappel

En France métropolitaine, **location obligatoire via le marché national** de transport conclu par le CNRS.

Point de vigilance

Les agents transportés doivent être identifiés et munis d'un ordre de mission

véhicule personnel dans l'intérêt du service

Joindre **obligatoirement** une fois par an et en cas de changement de situation, la copie des documents suivants :

- ♦ carte d'immatriculation du véhicule
- ♦ attestation d'assurance (*garantissant d'une manière illimitée votre responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de votre véhicule à des fins professionnelles*)
- ♦ permis de conduire valide

parking péage kilomètres à parcourir ►

Rappel

Le déplacement effectué par l'agent pour **se rendre de sa résidence personnelle à son lieu de travail ne donne lieu à aucun remboursement** (Décret 2006-781 du 3 juillet 2006, art. 9)

Point de vigilance

Les agents transportés doivent être identifiés et munis d'un ordre de mission

véhicule administratif

Transmettre, une fois par an, la copie du permis de conduire valide.

parking péage carburant (carte carburant)

Point de vigilance

Les agents transportés doivent être identifiés et munis d'un ordre de mission

Mode de pré-réservation auprès du titulaire du marché ► on line off line

Si la commande n'a pas été effectuée via le portail, préciser le tarif ► €
et le n° de proposition retenue (*devis*) ►

HEBERGEMENT

Rappels

- En France métropolitaine, cas général : **recours obligatoire au marché national d'hébergement** conclu par le CNRS. Joindre **l'attestation de passage hors marché** établie par le prestataire en cas d'impossibilité de sa part de fournir les prestations demandées.
- Le marché n'inclut pas les hébergements en outre-mer et à l'étranger.

Point de vigilance

Attention aux dispositions particulières prévues pour les **pays à risques** (pour **connaître les hôtels sécurisés**, se renseigner auprès de la Dirsu).

Hôtel ► Oui Non

Si à l'étranger, préciser l'adresse complète ►

Autre (*préciser l'adresse complète*) ►

Nombre de nuitées ►

Mode de pré-réservation auprès du titulaire du marché ► on line off line

Si la commande n'a pas été effectuée via le portail, préciser le tarif ► €
et le n° de proposition retenue (devis) ►

REPAS

Nombre de repas ►

restaurant administratif ►

Demande d'avance

Rappels

- Le délai de cette demande est d'**1 mois avant le départ**.
- Elle est **soumise à l'accord** de l'agent comptable secondaire de votre délégation
- Les versements **en espèces** sont limités à **300 €**

Non

Oui, préciser :

Absence de carte affaire (corporate) (*étudiant, stagiaire, missionnaire invité,...*)

Modalités de la mission incompatibles avec les avantages qu'offre cette carte.

Au vu de ces éléments, le coût de la mission est estimé à ► €

Date et signature de l'agent

Date et visa du(des) responsable(s), le cas échéant

Responsable d'équipe, directeur de thèse, ...

Date et signature du directeur de l'unité